

DISPOSITIF DE SECURITE POUR LE MARCHE DE NOEL
DU 23 NOVEMBRE 2018 AU 30 DECEMBRE 2018

Toutes les mesures de sécurité ont été prises afin de vous permettre de profiter de nos animations en toute sérénité.

Du lundi au vendredi : le périmètre sera sécurisé de 14h à 20h par du double barriérage dans les rues suivantes : Rue Saint Georges, Rue Georges Clémenceau et Rue Meyer.

La borne amovible de la Place d'Armes sera levée de 14h à 20h.

Des patrouilles pédestres de la police municipale seront présentes.

Le week-end du 24 - 25/11/2018 et du 08 - 09 , 15 - 16 et 22 - 23/12/2018

Le périmètre sera sécurisé de 14h à 20h par barriérage dans les rues suivantes : Rue Saint Georges, Rue Georges Clémenceau, rue Fossé des Tanneurs, Rue Meyer et rue de la Moder de part et d'autre de la rue.

Les week-ends du 01 - 02/12/2018

Le périmètre sera sécurisé de 14h à 20h par barriérage dans les rues suivantes : Rue Saint Georges, Rue Georges Clémenceau, rue Meyer et rue de la Moder de part et d'autre de la rue.

Des patrouilles pédestres de la police municipale seront présentes sur toute la période.